

DIFFUSION RESTREINTE

TD_KIGALI_1994_00326.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

1

A700000007306D1460146.44T\000=4-DD

-4II=DAM=

.-CM1 CM2 CM3 SG SGP

.-II=CMB II=CM5 PR3 PR4 3NU 2ASP 3STR CM4 CMC PR5 2PRO CM7 2AR 2DIP

.-2II=CR 2MDH 2II=NUOI CM6 II=CM(AG.DE.PERMANENCE) PR1

.- DIFF .RT FAE -II=HFD

-II=CR(MME.RENOUARD)

TD KIGALI 326

LE 8 AVRIL 1994

KGLI LE 08/04/94 A 20H20

IMMEDIAT

CHIFFRE DIFFUSION RESTREINTE

ORIGINE : L'AMBASSADEUR

NB : DISTRIBUTION DIRECTEURS

AD DIPLOMATIE 326

CQ MINDEFENSE PARIS 105

CQ BUJUMBURA 85

CQ DAR ES SALAM 62

CQ KINSHASA 60

CQ WASHINGTON 67

NB : SERVIR : DAM - NU - CMB - CM5 - PR4 - PR5

NB : ATTX 09/04/94/0750

NB : DIPLO FAE (POUR MME RENOUARD)

RT DIPLO FAE

NB : ATTX 09/04/94/0840

TXT

CQ MINCOOP PARIS 159

CQ ARMEES PARIS 96

CQ BRUXELLES 58

CQ KAMPALA 66

CQ NAIROBI 63

CQ DFRA NEW YORK 81

RT MINISTRE

OBJET : SITUATION POLITIQUE

M. MUGENZI VIENT DE M'APPELER POUR M'INFORMER DES CONCLUSIONS DE LA REUNION QUI S'ACHEVE A L'INSTANT.

1) M. THEODORE SINDIKUBWABO, PRESIDENT DU CND, DEVIENT PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

2) LE GOUVERNEMENT EST RECONSTITUE :

- PREMIER MINISTRE : M. JEAN KAMBANDA (MDR)

- MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES : M. JEROME BICANUMPAKA (MDR)

- MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENERGIE : LE DIRECTEUR DE CABINET DU PRECEDENT MINISTRE (PSD)

- MINISTRE DES FINANCES : LE DIRECTEUR DE CABINET DU PRECEDENT MINISTRE (PSD)

- MINISTRE DE L'AGRICULTURE : UN PROFESSEUR DE BUTARE (PSD)

- MINISTRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES : M. JEAN DE DIEU HABINEZA (PL), ANCIEN SECRETAIRE PERMANENT DE L'ASSOCIATION DES INDUSTRIELS.

3) LE NOUVEAU CHEF DE L'ETAT RENDRA PUBLIC DANS LA SOIREE UN MESSAGE

- APPELANT A L'ARRET DES COMBATS
AU RESPECT DES BIENS ET DES PERSONNES
AU RETOUR AU CALME.

- ANNONCANT QUE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT ENTRE EN FONCTIONS DES CE SOIR.

4) LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT TIENT EN 2 POINTS :

- ASSURER LA GESTION REGULIERE DE L'ETAT

- CONTINUER LA NEGOCIATION AVEC LE FPR POUR LA MISE EN PLACE DANS LES 6 SEMAINES DES INSTITUTIONS ELARGIES PREVUES PAR LES ACCORDS D'ARUSHA.

DIFFUSION RESTREINTE

590

DIFFUSION RESTREINTE

TD_KIGALI_1994_00326.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

2

X X X

COMMENTAIRE : CES DECISIONS SONT LES PLUS CONFORMES POSSIBLES AUX ACCORDS D'ARUSHA. LE CHOIX DU PRESIDENT DU CND POUR ASSURER L'INTERIM DU CHEF DE L'ETAT EST CONFORME A LA PRECEDENTE CONSTITUTION ET N'EST PAS CONTRAIRE AUX ACCORDS D'ARUSHA, QUI LAISSENT LE SOIN DU CHOIX AU MRND (MEME SI LA PROCEDURE ENTIERE N'EST PAS REALISABLE, EN RAISON DE L'ABSENCE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DE TRANSITION).

LA REPARTITION DES PORTEFEUILLES MINISTERIELS ENTRE LES PARTIS POLITIQUES EST CONFORME AU PROTOCOLE SUR LE PARTAGE DU POUVOIR. LES CRITIQUES QUI POURRAIENT ETRE FAITES LE CAS ECHEANT POURRAIENT PORTER SUR DEUX POINTS : LA REPRESENTATIVITE DES MEMBRES DU PSD AYANT ASSISTE A LA REUNION (LE COMITE DIRECTEUR ETANT DECAPITE)., LE GLISSEMENT DE REPARTITION ENTRE TENDANCES AU SEIN DU MDR (MME UWILINGIYIMANA, QUI ETAIT PROCHE DE M. TWAGIRAMUNGU, EST REMPLACEE PAR LE CANDIDAT DU "MDR-POWER", TANDIS QUE M. ANASTASE GASANA, QUI N'EST PAS DISPARU MAIS RETENU A DAR ES SALAM - COMME LE MINISTRE DE L'INTERIEUR- EST REMPLACE PAR UN NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES) ET DU PL (SOUS RESERVE DE VERIFICATION, IL EST PEU PROBABLE QUE M. HABINEZA SOIT DE LA "TENDANCE LANDO")./.

MARLAUD

DIFFUSION RESTREINTE